

BULLETIN MUNICIPAL DÉCEMBRE



VALLÈRES

VALL'AIR D'AUTOMNE 2020



CCTVI

ECOLE

COMMERCES

LES COMMISSIONS

LA RENTRÉE SCOLAIRE

LES CONTRAINTES SANITAIRES

UNE LIAISON FERROVIAIRE TOURS / VALLERES ?

NOUS SOUHAITONS CONNAITRE VOTRE OPINION POUR CE PROJET !

Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre

Eric LOIZON, nouveau président élu en septembre dernier, observe une grande volonté d'ouverture. Pour ce faire, il a souhaité l'organisation de :

- 3 séminaires pour les 55 représentants des communes afin que la CCTVI se projette jusqu'en 2030. Les réunions se sont déroulées en octobre et la prochaine aura lieu dès que la situation sanitaire le permettra.
- 1 bureau communautaire qui se réunira tous les mois.
- 4 conférences des maires.



Les différentes commissions suivantes sont animées par :

<u>Président de commission</u>	<u>Nom de la commission</u>	<u>Représentants de Vallères</u>
Mme Duvault	Moyens Généraux	Christelle Fournerie & Jean-Pierre Garnaud
Mme Tessier	Service à la population	Christel Duclos & Ghislaine Cheramy
Mme Bureau	Actions sociales	Séverine Lenoir & Marie-Claude Cadu
M. Massard	Environnement	Didier Douchet & Rémy Perronne
M. Page	Développement Economique	Jean-Pierre Garnaud & Valentine Tessier
M. Barreau	Culture, sport et tourisme	Guillaume Van Ghelder & Stéphane Trouvat
M. Gazave	Aménagement du territoire	Rémy Perronne & Jean-Louis Azenha
M. Truissard	Réseaux bâtiments et infrastructures	Jean-Luc Cadiou & Wesley Mechin

Commémoration 11 novembre 2020

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant le monument aux morts . Le contexte sanitaire nous a imposé de limiter le nombre de personnes présentes : seulement 2 élus et 2 membres de l'association des anciens combattants y ont participé.



DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Août 2020 : Tarif des repas de la cantine (année scolaire 2020/2021)

Le conseil municipal a décidé sur proposition du Maire de ne pas augmenter les tarifs des repas au 1er septembre 2020. Ainsi les tarifs seront identiques à ceux de l'année scolaire 2019/2020 :

- Repas enfant : 3.56 euros
- Repas adulte : 6.02 euros

Les horaires décalés d'arrivée à la cantine permettent de limiter le brassage des groupes de classe.

Tarif des concessions, cavurnes, columbarium et jardin du souvenir du cimetière communal

Suite au travail de la commission "Fleurissement-Cimetière", M. le Maire a exposé le besoin de revoir les tarifs des concessions du cimetière communal de Vallères au 1er août 2020, comme suit :

* Concession	Durée 15 ans	100 euros
	Durée 30 ans	180 euros
Taxe d'inhumation	Durée concession 15 ans	50 euros
	Durée concession 30 ans	90 euros
	Durée concession perpétuelle	120 euros
Adjonction d'une urne dans un caveau	Durée concession 15 ans	50 euros
	Durée concession 30 ans	90 euros
	Durée concession perpétuelle	120 euros
* Cavurne	Durée 15 ans	200 euros
	Durée 30 ans	300 euros
Urne supplémentaire	Durée concession 15 ans	100 euros
	Durée concession 30 ans	150 euros
* Colombarium	Durée 15 ans	300 euros
	Durée 30 ans	450 euros
Urne supplémentaire	Durée concession 15 ans	150 euros
	Durée concession 30 ans	225 euros
Taxe ouverture porte	40 euros	
Jardin du souvenir	50 euros	

Le cimetière est désormais régi par un règlement. Un arrêté municipal n°28/220 a été pris le jour du conseil municipal. L'article 7 fixe notamment les horaires d'ouverture du cimetière :

- Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) : 8h - 20h
- Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) : 8h - 18h



Septembre 2020 : Vote du fonds de concours pour l'isolation de la verrière de la salle des fêtes (Salle A)

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre pour l'obtention d'un fonds de concours d'un montant de 4 433 euros dans le cadre de l'isolation de la verrière de la salle des fêtes (Salle A).

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Article 3 : Définit le plan de financement comme suit :

- Coût total : 20 828,60 euros HT
- FDSR : 10 296 euros
- Fonds de concours : 4 433 euros
- Autofinancement : 6 099,60 euros HT

Le montant total des subventions ne doit pas dépasser 80% du montant hors taxes des travaux.



Septembre 2020 : Acquisition parcelles AE220, AE221 et AE214 (rue de la Fosse de l'Ecu), par la commune.

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées AE220, AE221 et AE214 (rue de la fosse de l'Ecu), d'une superficie totale de 1442m². Monsieur Garnaud a apporté les précisions suivantes :

- L'ensemble immobilier d'une superficie totale de 1442m² est composé des éléments ci-après, cadastrés dans la section AE :
Au sud de la rue de la fosse de l'Ecu, parcelle n°214 d'une superficie de 362m² (hangar + terrain).
Au nord de la rue, parcelle n° 220 d'une superficie de 799m² (pavillon + terrain) et parcelle n°221 d'une superficie de 281m² (avec bâtiments en prolongement de la salle de conseil).

Cette propriété présente l'avantage de se situer en périphérie immédiate des bâtiments de la mairie et constitue avec ceux-ci un ensemble homogène. Cette acquisition répond à un triple objectif :

- Accroître les emplacements de stationnement autour de la mairie et de la salle des fêtes.
- Sécuriser l'accès au parking de la mairie à partir de la rue de la fosse de l'Ecu.
- Constituer une réserve foncière en vue de développements futurs.

Le conseil a validé ce projet et a donné au Maire tout pouvoir pour signer les pièces du dossier. Un compromis devra ensuite être signé, prévoyant de préférence un délai de 6 mois pour passer l'acte définitif afin de définir le/les projets d'utilisation des bâtiments, valider leur faisabilité, procéder au chiffrage définitif des travaux nécessaires, rédiger le dossier de présentation pour l'obtention d'une possible subvention et négocier le financement des banques.

Ecole : Plusieurs changements pour cette rentrée

Les 161 élèves vallérois ont repris le chemin de l'école et fait leur rentrée scolaire le 1er septembre dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Les heures d'arrivée le matin et de sortie l'après-midi sont, comme c'était le cas à la reprise du mois de mai, en décalé et par groupe afin d'éviter les brassages. Depuis le 2 novembre le port du masque est obligatoire pour les parents à proximité de l'entrée de l'école, pour tous les adultes au sein des bâtiments ainsi que pour les élèves du CP au CM2. L'organisation de la pause méridienne a également été repensée. 3 groupes de classes ont été créés pour chacun des espaces de restauration. L'arrivée et le départ des enfants de chaque groupe se font également en décalé entre 12h et 12h25. Anne Roncière, notre ancienne cantinière a pris sa retraite en juillet dernier et a été remplacée par Barbara Goyer. Suite aux nombreux très bons retours concernant les repas de cantine, c'est à nouveau la société Restoria qui nous prépare et nous livre leurs repas équilibrés privilégiant le bio. Du côté enseignant, Laëtitia Girault a été titularisée au poste d'ATSEM.



Durant la crise sanitaire, le parking de l'école est strictement réservé aux enseignants. Par ailleurs, il ne doit pas être utilisé comme terrain de jeux. En effet, il a été constaté que des véhicules ont été légèrement endommagés (rayures..). Le city stade reste quant à lui à disposition de tous pour les jeux en plein air.

Association Parents d'Elèves (A.P.E.)

Après une fin d'année scolaire un peu triste pour les raisons que nous connaissons tous, l'APE de Vallères est de retour en cette année 2020/2021. Le samedi 3 octobre, les élèves de l'école de Vallères ont eu la chance de pouvoir s'émerveiller devant « la compagnie des ZINZINS », spectacle sur réservation offert par l'APE. En raison des mesures sanitaires, 2 séances ont été proposées afin d'accueillir un maximum d'enfants. Afin de financer les prochains spectacles et/ou manifestations, l'APE propose en fin d'année une vente de sapins de Noël et de chocolats. De plus, une tombola a été organisée avec vente des tickets. De nombreux lots seront à gagner parmi lesquels une tablette tactile Samsung Galaxy tab, des enceintes JBL et bien d'autres lots qui compléteront les cadeaux déposés par le Père Noël.



L'Accueil Ados de Vallères est ouvert chaque samedi de 14h00 à 19h00 dans les locaux du centre de loisirs au 1 voie d'Azay.



Mais « c'est quoi un Accueil Ados » tu me diras ? C'est un espace mis à disposition pour tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans habitant la commune et les alentours. Encadré par Maéna, animatrice diplômée, tu peux retrouver chaque samedi tes amis pour faire diverses activités : peinture, jeux de société, baby-foot, jeux vidéos, bricolage, cuisine... Ou simplement pour discuter, boire ou manger.

- Tu peux aussi participer à des sorties Laser Game, Bubble Foot ou encore Accrobranche. Des veillées sont également organisées de 19h00 à 22h00 : soirées films, soirées pizzas, soirées filles... Il y en a pour tous les goûts !

- Tu as une envie d'activité en particulier ? Apprendre à construire une table en palettes ? Fabriquer des cosmétiques maison ? Apprendre à faire un CV ou une lettre de motivation ? Maéna peut t'aider pour cela.

- Tu peux aussi tenir un stand sur les différentes manifestations de Vallères et vendre des crêpes ou des barbes à papa. L'argent récolté pendant l'année pourra servir à faire un projet commun pendant l'été : une grande sortie, un séjour de vacances, etc..

Comment ça marche ? Tu dois récupérer un dossier d'inscription (10€ à l'année) directement auprès de l'animatrice à l'accueil ados ou alors par mail à accueiladoduridellois@tourainevalleedelindre.fr Ce dossier, une fois rempli et rapporté à l'animatrice, te permet d'être inscrit dans tous les accueils ados du secteur et de participer à toutes nos animations ! Il s'agit d'un accueil libre, ouvert en période scolaire ainsi que pendant les vacances scolaires : tu peux venir 1h00 et repartir, rester tout l'après-midi ou juste venir dire bonjour. C'est toi qui choisis.

Suis-nous sur notre page Facebook Accueils Ados Ridellois et sur notre page Instagram [accueiladoslignieresvalleres](#). N'hésites pas à t'inscrire, on rigole bien ! Plus d'informations au 06.08.15.31.05.

PS : tape dans la barre de recherche internet le lien suivant :

<https://forms.gle/s7USasXBe1DsCPNx6>

et prends 5 min pour remplir le questionnaire destiné aux 11-17 ans de Vallères.

Ce serait vraiment super ! Merci à toi.

(questionnaire disponible aussi en format papier à la Mairie)



Silence MON' X

L'association Silence MON X a été créée, début 2020, pour Simon, qui va sur ses 7 ans. Diagnostiqué en décembre 2018 d'une maladie génétique rare liée à une mutation du gène SLC6A8 sur le chromosome X, (déficit en transporteur de créatine) se traduisant par un retard de développement global et pour laquelle il n'y a pas de traitement. Après le combat des parents, Simon a pu être suivi à l'hôpital de Clocheville de Tours et est maintenant scolarisé en IME (institut médico-éducatif) après être passé à l'école de Vallères. L'objectif de cette association est de communiquer autour de la maladie du DTC, afin de la faire connaître et d'aider à l'avancement de la recherche. Et bien entendu d'accompagner Simon, de trouver des aménagements intérieurs ou du matériel dédié pour son développement et son épanouissement, par le biais d'outils pédagogiques et socio-éducatifs. Ce diagnostic précoce et l'âge de Simon, permettent aux parents de garder espoir, quant à la découverte d'un traitement, dans les meilleurs délais, qui permettrait d'améliorer son quotidien.



SILENCE MON X

Il aime mais lui longue
Si vou à ses

Simon, 6 ans, sourit autant qu'il crie pour se faire comprendre.

Simon a été diagnostiqué à l'âge de 6 ans d'une maladie génétique orpheline monogénique qui est le déficit en transporteur de la créatine lié à l'X. La mutation du gène SLC6A8.

Depuis plusieurs années, des équipes de biologistes, pharmacologues et chimistes travaillent sur un médicament destiné aux patients atteints de cette maladie.

LA CRÉATINE, C'EST QUOI ?
Elle participe au stockage d'énergie chimique dans le cerveau et le muscle. Sans cela, l'enfant a une absence ou un retard de langage, des troubles du comportement, une agitation / hyperactivité / impulsivité / trouble du déficit de l'attention, un syndrome « autistique »...

Soutenez-nous à collecter des fonds qui pourront nous permettre d'aider à faire avancer la recherche.

Association Silence, MON X
12 rue de la haute salle - 37190 vallères • silencemonx@orange.fr

www.audobdesign.com | 06 29 21 58 21

Remerciements du Comité des Fêtes

Samedi 12 septembre le Comité des Fêtes a organisé un apéro dînatoire pour remercier les acteurs qui contribuent à la réussite de leurs manifestations. De nombreux bénévoles et partenaires ont répondu présents à cet apéro en libre service dans le respect des règles sanitaires et de distanciation sociale. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et amicale : « Une association vit et se développe grâce à la participation de tous ».



La Buffet' re-confinée



Après une interruption de l'activité Bar le 24 octobre, c'est la Restauration sur place qui est interdite depuis bientôt un mois, et ce, pour une durée minimum de 6 semaines encore. La pilule est amère pour Félix et Mickaël, qui ont dû fermer à nouveau les portes de leur établissement. Ils garderont longtemps le souvenir de ce premier exercice chaotique, mais ne se découragent pas pour autant. Depuis quelques semaines déjà ils proposaient le midi un service de restauration à emporter qui rencontrait un certain succès. Impossible de le maintenir en l'état du fait de la fermeture actuelle, mais ils ont poursuivi avec des soirées à thème chaque vendredi .

Le principe est on ne peut plus simple :

- Une commande passée par téléphone avant le jeudi soir (06 44 83 23 03 ou 06 26 05 00 38)
- Et un plateau à retirer (masqué) à la Buffet' le vendredi entre 18 et 20 heures.



Pour le mois de novembre, le planning des réjouissances a connu une forte demande, et la choucroute, le cassoulet, le couscous et la paëlla ont fait le bonheur de nombreux gourmets. En décembre une carbonade flamande est programmée pour le vendredi 4, mais la suite des festivités n'est pas encore arrêté. Certes, cette activité très très partielle ne permet pas de couvrir à elle seule les charges de l'entreprise, mais plus nous serons nombreux à partager ces moments de plaisir, moins rude sera le choc du confinement. Alors ayons la solidarité gourmande... Pour la suite, il faut attendre de voir comment évoluent les contraintes sanitaires qui conditionnent la réouverture « physique » de la Buffet', avec l'arrivée prochaine du Loto et de la Française des Jeux. Patience, patience...

Pizza Turone

Depuis début novembre, les Vallérois peuvent aller chercher de bonnes pizzas, le mardi soir et le jeudi soir sur la place de la Mairie (17h30-21h). Petit conseil de Pizza Turone : "nous vous conseillons de privilégier les commandes Click & collect et les commandes téléphones dès que possible pour vous permettre d'avoir vos pizzas en temps et en heure." Voici le numéro de téléphone : 06-70-25-98-42.



Le marché

Petit changement depuis plusieurs semaines, le vendeur de fruits et légumes vient le samedi 9h00 - 18h00 (et non pas le mercredi comme avant).

Informations du SMICTOM

Suite à l'allocution du Président de la République et le rétablissement du confinement, à compter du vendredi 30 octobre 2020 et jusqu'à nouvel ordre: • toutes les déchèteries du territoire restent ouvertes pour les particuliers et professionnels (Cocher la case 7 "Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées" en précisant "déchèterie") dans le respect des consignes en vigueur : le port du masque est obligatoire, utiliser son propre matériel, garder ses distances avec les autres personnes...• la collecte des déchets en porte à porte est assurée normalement. Nous vous conseillons de consulter régulièrement notre site internet : www.tourainevalleedelindre.fr sur lequel nous communiquerons au fur et à mesure les nouvelles dispositions prises par Touraine Vallée de l'Indre selon les directives de l'État.

Exemples d'aménagements réalisés par les agents techniques.



Face à la généralisation du port du masque et à un manque de civisme de certains citoyens, un grand nombre de masques à usage unique finissent malheureusement dans la nature.. Sachez qu'en fonction du lieu, un masque chirurgical peut mettre jusqu'à 450 années avant de se dégrader complètement ! C'est énorme ! Nous appelons au civisme de chacun : jetez vos masques dans la poubelle d'ordures ménagères !

Passage de 80 à 90 km/h

Au 1er janvier 2018, l'Etat a modifié la règle commune en abaissant la vitesse de 90 km/h à 80 km/h sur l'ensemble du réseau routier départemental et communal. Depuis le 7 septembre 2020, le Département d'Indre-et-Loire a décidé du retour à 90 km/h sur 292km de voiries départementales (soit 9,7% des 3013 km de routes départementales hors agglomération).



Information du SMICTOM du vendredi 13 novembre

Rappel des consignes pour la collecte
Les cartons présentés à la collecte en dehors du sac jaune, doivent être vidés, aplatés et impérativement pliés aux dimensions adaptées.

attention

INTERDIT

Cartons pleins

Cartons non pliés

Cartons trop grands (ils devront être apportés à la déchèterie)

LE BON GESTE

Cartons vidés, aplatés et pliés (65x90cm maximum pliés)

Parce que chacun a un rôle à jouer...
Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes!

Païement de proximit  - Nouveau service DGFIP

La direction g n rale des Finances publiques a nou  un partenariat avec le r seau des buralistes afin de proposer une offre de païement de proximit  pour r gler vos imp ts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de cr che, d'h pital...)



Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos païements en esp ces, jusqu'  300 , et par carte bancaire.

V rifiez que votre avis comporte :

- Un QR code
- La mention payable aupr s d'un buraliste

Vous pouvez vous rendre chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute s curit .

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agr es aupr s de votre centre des finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate

Information communication MARPA

Nous vous rappelons que la maison d'accueil et de r sidence pour l'autonomie (M-A-R-P-A) situ e sur la commune d'Artannes sur Indre, accueille toute personne retrait e,   la recherche d'une solution alternative sur notre territoire. Des studios se lib rent r guli rement, mais il est cependant n cessaire d'anticiper sa demande afin de valider l'admissibilit  en vue d'une entr e. Pour ce faire, un entretien et une visite de l' tablissement est   pr voir au pr alable aupr s de Mme Fabienne Girault, directrice de la M-A-R-P-A (02-47-34-14-50).

Le Conseil d partemental lance un num ro de t l phone d di    l'information des personnes  g es, des personnes en situation de handicap et de leurs proches : La ligne « Grand  ge et handicap »

Au 02 47 75 26 66, un conseiller d'information sera ainsi   l' coute les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00   12h00 et de 13h30   16h30 les jeudis de 9h00   12h00

Donne l'acc s   une information sur les solutions et les aides du Conseil d partemental et de la MDPH, un entretien individualis  pour guider les personnes dans leurs parcours et leurs d marches administratives.

La maison de Service au public - Cheill 

 **Les missions de la Maison de Service au Public – CHEILL **
20 bis route de Chinon – 37190 CHEILL  T l : 02 47 45 37 38 msap-cheille@tourainevalleedellndre.fr



Nos partenaires : Mission Locale / Maison des Solidarit s / GRETA / PISE / Transports REMI 37



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL : MAIRIEVALLERES.WIX.COM



Liaison ferroviaire Vallères / Tours

A l'heure où la préoccupation écologique prend une nouvelle dimension, la municipalité souhaite s'inscrire dans cette démarche au travers d'un projet, déjà évoqué à différentes reprises, et qui pourrait prendre corps, dès lors qu'un nombre significatif de Vallérois(es) se déclarera intéressé. Exploitée par la Région Centre Val de Loire, la ligne Tours/Chinon dessert un certain nombre de communes qu'elle traverse, (hors période de confinement) avec une fréquence de 7 liaisons quotidiennes en semaine dans chaque sens. Actuellement les TER ne font que passer sur notre territoire, la station de Vallères n'étant plus desservie depuis quelques années déjà. Et c'est regrettable, car le train offre au moins 4 avantages :

- Rapidité, le trajet dure environ 25 minutes pour relier Vallères au cœur de la ville de Tours.
- Economie, le prix du billet devrait se situer aux environs de 12 € (A/R), à comparer au prix du carburant (6 €) et du stationnement urbain (5.70 € pour 3 heures).
- Sécurité, le transport ferroviaire offre une tranquillité incomparable
- Ecologie, l'empreinte carbone du voyage est de 1.4 kg pour le train contre 8.0 kg pour une citadine.

Pour information, les horaires habituels de la ligne en semaine sont les suivants :

Départ Azay	Départ Tours
06:45	07:29
07:17	09:32
09:00	12:32
11:30	16:30
14:00	17:32
18:01	19:05
19:04	19:57

Alors, pour étayer notre dossier auprès de la région Centre Val de Loire, nous souhaitons connaître votre intérêt pour ce projet, en complétant le document présent à la toute fin du bulletin (et à retourner à la mairie). Sinon vous pouvez aller sur le lien suivant et remplir le sondage en ligne : <https://urlz.fr/edBP>



L'origine du nom de Vallères

Vallères est une commune de 1472 hectares (superficie cadastrale établie en 1813 par le géomètre Murison, rénovée en 1864) bornée par les communes de Villandry, Druye, Azay-le-rideau, Lignièrès-de-Touraine et la Chapelle-aux-Naux. Les habitants s'appellent les Vallérois et les Valléroises. Le territoire est habité dès la Préhistoire comme en témoignent les silex taillés trouvés dans des caves. Vallères était à l'origine un village gallo-romain appelé Avallo ou Aballo en gaulois, mot dérivé du "celtique abalnos" qui signifie pommier. Elle a porté les noms de Terra de Avalleria (1081 et 1255, cartulaire de l'abbaye de Noyers près de Nouâtre), Avalerria (1290), Valleria (1315), Presbyter de Avalleria (XIIIème, cartulaire de l'archevêché de Tours, terra de Valeriis (Charte des abbayes de Noyers et de St Julien) et Vallers (XVIIe et XVIIIe siècles). Le fief de Vallères relevait de Villandry.



COLIS DES AINES



Le repas des aînés n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. **Ils recevront tous** le colis de fin d'année qui sera composé de produits issus d'entreprises locales : rillettes de chèvre de chez Ma Biquette de Villandry, boudin noir des Morinières, bouteille de Chinon de chez Desbourdes de Panzoult, chocolats de Max Cafés, gâteaux à la poire tapée de Rivarennnes et jus de pomme pétillant de Vincent Foucault. La distribution sera effectuée par les élus et aura lieu le samedi 19 décembre. En cas d'absence, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 02 47 45 45 44.

Vœux du Maire



La traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire n'aura certainement pas lieu en 2021 en raison de la crise sanitaire.

Nos peines ...

Jeannine BOUALOUACHE est décédée le 07 mai 2020, à l'âge de 90 ans.
Marie-Louise BARRAT est décédée le 13 août 2020, à l'âge de 93 ans.
Nicole ROBUCHON est décédée le 15 septembre 2020, à l'âge de 79 ans.
Pierre ROBUCHON est décédé le 28 octobre 2020, à l'âge de 82 ans.

Nos Joies



Nola GOUIN est née le 08 septembre 2020
Léo et Eden DETAIN sont nés le 11 septembre 2020
Èlla GRIVET est née le 16 octobre 2020
Nolan RATOUIT est né le 29 octobre 2020

Toute l'équipe municipale vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année ! Prenez soin de vous et de vos proches.



Mairie de Vallères

VALLERES



1 place de la Mairie

37190 VALLERES

02.47.45.45.44

valleres.mairie@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC :

(nouveaux horaires)

Mardi de 14h à 16h45

Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45

Jeudi de 14h à 16h45

Vendredi de 9h à 11h45

Samedi de 9h00 à 11h45

COMITE DE REDACTION :

Guillaume VAN GHELDER

Christelle FOURNERIE

Jean-Pierre GARNAUD

Stéphane TROUVAT

Valentine TESSIER

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELDER

Didier DOUCHET

Liaison ferroviaire Vallères / Tours

Je suis intéressé(e) par le rétablissement de la liaison ferroviaire entre Vallères et Tours

Pour des déplacements à titre // personnel // professionnel
// ponctuels // réguliers

Date.....

Nom.....

Prénom.....

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL : MAIRIEVALLERES.WIX.COM